Bloc-Notes veveysan

P.P. N° 147

Organe officiel du
Parti Socialiste Veveysan
37e année
Tirage: 9'500 exemplaires

10 septembre 2004
Case postale 855
1800 VEVEY 1
CCP 18-6390-3

http://ps-veveysan.ch

Passage du témoin au Conseil d'Etat

Edito
Y a-t-il encore un Syndic à Vevey ? page 2

Actualité veveysanne
- La sécurité à Vevey page 3

Votations fédérales
- Enfin un congé maternité payé de 14 semaines
- Le droit d'être Suisses pour les étrangers de la 2e et la 3e génération
- Pour sauver la Poste, pour maintenir le tissu social, pour garantir le service public page 4

Actualité veveysanne
- Le SIGE dans la tourmente
- Assemblée générale du PS Riviera page 5

Actualité veveysanne
- Rue du Conseil page 6

Actualité veveysanne
- Pierre Chiffelle quitte le Conseil d'Etat
- Que les impôts rentrent ! page 7

Votations cantonales
- Pierre-Yves Maillard page 8

Edito

Y a-t-il encore un Syndic à Vevey?

Eric GAVIN
Horticulteur-Paysagiste
Coprésident section PS Vevey
Conseiller communal

On demande des hommes politiques qu'ils aient des projets, une vision claire de l'avenir de leur commune, de leur région et qu'ils s'engagent d'une façon énergique et transparente pour le bien de la communauté. Quand une élection s'apparente à un coup de force (à coups de fric, oserais-je dire), on peut redouter des dérives autoritaires ou pour le moins des déviances dans l'appréciation des besoins de l'ensemble de la communauté.

Vous aurez compris, qu'après avoir dénoncé (BNV 146) le «mépris et l'arrogance» de «notre» syndic et de ses commensaux, je me dois de condamner la persistance dans l'erreur (sécurité) ou le blocage de certains projets et de dire le manque d'enthousiasme, voire la crainte que suscite la politique de cette majorité soumise à l'initiative privée: merci à Bernard Nicod pour l'assainissement de notre ville et vive les agences de sécurité et les associations de riverains! Pour le reste, à défaut d'un Syndic à la hauteur, on peut compter sur l'autorité et la force de projets de nos municipaux socialistes.

En évoquant certaines qualités souhaitées chez les hommes politiques, je n'ai pas cité le génie. Or, je veux rendre hommage à un politicien qui a manifesté à de nombreuses reprises un véritable génie politique et médiatique. Je veux parler bien sûr de Pierre Chiffelle à qui tous les socialistes veveysans souhaitent de retrouver une santé à même de laisser exprimer encore et encore cette qualité rare.

D'autres qualité s'expriment en Pierre-Yves Maillard que les socialistes vaudois ont plébiscité comme candidat à la succession de Pierre Chiffelle. Trop de qualités réunies chez cet homme-là? Non! Ce canton a besoin d'hommes forts. Il n'a que faire de cet autre candidat autoproclamé baignant dans les remugles de l'ASIN et jetant la poudre aux yeux d'Ecologie libérale.

Eric Gavin,
co-président du PS Vevey

PS: il est minuit ce 2 septembre 2004, la séance du Conseil communal vient de se terminer dans la confusion et pour cause: la Municipalité a retiré le préavis sur le renforcement de la sécurité. Je reste, comme la majorité des conseillers, atterré par le manque de courage politique et le machiavélisme d'un syndic incapable de reconnaître sa défaite et ses erreurs pourtant sanctionnées par la commission et préjudiciables à la population veveysanne.

Recommandations de vote du Parti Socialiste Vaudois pour le 26 septembre 2004

Votations fédérales

- **Révision de l'allocation pour perte de gain afin de créer une assurance maternité** — **OUI**
- **Naturalisation facilitée pour les étrangers de la seconde génération** — **OUI**
- **Acquisition de la nationalité suisse pour les étrangers nés en Suisse** — **OUI**
- **Initiative «Services postaux pour tous»** — **OUI**

N'oubliez pas qu'il y a une élection complémentaire le 24 octobre 2004 !

- **Votez pour Pierre-Yves Maillard au Conseil d'Etat**

Bloc-Notes veveysan

fondé en 1967

Editeur responsable:
Eric Gavin

Rédacteur:
Laurent Ballif

Réalisation graphique:
Madeleine Morvan

Impression:
Rapide Offset Service, Ecublens

Paraît 3-4 x par année

Ont participé à ce numéro:
Serge Ansermet
Pierre-Alain Dupont
Eric Gavin

Abonnement: 15 francs

Abonnement de soutien: ce que vous pouvez.

CCP: 18 - 3391 - 7

Actualité veveysanne

Jeudi 2 septembre, le Conseil communal a vécu un nouvel épisode du bras de fer engagé par le Syndic après les événements tragiques de mars. Il avait alors tonitrué que les Veveysans voulaient être rassurés et que des gardes armés devaient empêcher les voyous de proliférer.

Le Syndic espérait y consacrer 1% du budget communal, par un simple coup de baguette magique, manœuvre qui fut refusée très largement par le Conseil. La Municipalité concocta donc un véritable préavis intégrant, sur proposition des municipaux socialistes, des mesures sociales destinées à réintégrer un certain nombre de jeunes sans formation et sans espoir de travail.

Nouveau coup de théâtre au dernier Conseil, puisque la Municipalité décidait de retirer son préavis ! Il faut dire que le rapport de la commission proposait à une très large majorité de ne conserver que les mesures d'insertion sociale et de supprimer les postes de gardes municipaux, en mettant l'accent sur le revirement de Police Riviera en faveur d'une meilleure couverture policière de Vevey.

Prêt à ponctionner un million pour des milices privées, le Syndic Rigot n'était plus d'accord d'en consacrer le tiers pour des mesures d'insertion sociale, sans le plus petit uniforme à l'horizon !

La confusion qui a régné lors de cette séance du Conseil illustre le climat d'insécurité et de chaos que les incohérences du Syndic ont introduit dans la vie locale.

BNV

La position des Municipaux socialistes

Attente = temps perdu

Le coup d'éclat du Syndic en mars avait été l'occasion d'une réflexion très utile, dans les services et au sein du Conseil communal, sur les mesures efficaces pour éviter de laisser 150 à 200 jeunes sur le pavé, exposés au risque de délinquance.

L'ensemble de ces projets, qui coûtait à peine le tiers de ce que le Syndic avait annoncé pour les mesures sécuritaires, pouvait être mis en œuvre très rapidement: un soutien accru pour l'accueil de jour et l'encadrement des adolescents en difficulté; une personne de plus pour prendre contact avec les jeunes à problèmes et les guider dans les procédures d'aide; des postes de stages à la commune pour apprendre simplement ce qu'est un cadre de travail.

La commission chargée de l'étude du préavis avait fait preuve d'une remarquable ouverture d'esprit et d'une volonté claire de sortir ces jeunes de la rue. Le diagnostic posé faisait l'unanimité et les remèdes étaient jugés efficaces. Des rencontres avec les gens du terrain avaient permis de définir très clairement les délais et les modalités de mise en œuvre.

Finalement, tout ce travail risque d'être inutile, puisque le préavis a été retiré pour des raisons strictement politicardes. Cela revient à changer les règles du jeu lorsque la défaite se profile.

La répression est indispensable, mais elle doit se faire avec les outils appropriés, c'est-à-dire avec des policiers assermentés et formés, qui auront le droit et la compétence pour s'imposer face aux éventuels perturbateurs de l'ordre public.

En attendant, les mesures sociales dorment dans un tiroir, au mieux jusqu'au prochain budget annuel, au pire jusqu'au prochain accident !

Laurent Ballif, Municipal

PS. Notre site internet est réactualisé.
Venez le visiter. http:// www.ps-veveysan.ch

Une sécurité garantie par le professionnalisme

C'est dans l'adversité qu'on peut juger de la capacité des personnes assumant des responsabilités à faire face aux événements avec sang froid et efficacité. Et, après les graves délits qui ont secoué la ville, c'est à une suite de grands cafouillages que doit assister la population de Vevey. De cette situation, il faut bien admettre que le syndic assume une large responsabilité.

Le «coup de gueule» à chaud a voulu que soit annoncé, sans en contrôler la faisabilité, l'engagement de forces privées sur le domaine publique. Face au tollé généralisé, le choix municipal se porte sur des gardes municipaux, agents publics mais aux pouvoirs d'intervention très restreints. Cette solution est présentée comme un «compromis». Enfin nanti d'un préavis étayé, le Conseil communal, par sa commission des finances puis par une commission ad hoc, étudie très sérieusement notamment l'aspect sécuritaire. Pour cela, des experts sont entendus. Tous reconnaissent l'importance de garantir, voire de renforcer les moyens de répression, mais ceci avec des moyens crédibles, donc de vrais policiers. Avec des mesures d'encadrement social, le dispositif peut réellement contribuer à un renforcement de la sécurité. Pourquoi le syndic, appuyé par une faible majorité municipale, retire-t-il le tout? N'accepte-t-il pas un processus démocratique qui respecte les choix des représentants élus de la population, le Conseil communal ? Si c'est le cas, la situation est grave.

Nous devons nous concentrer sur le principal: agir avec efficacité pour contrer les dérives malheureusement constatées chez une frange marginale de la population mais qui est susceptible de commettre des dégâts maximaux; agir aussi pour favoriser des conditions socio-économiques qui donnent de bonnes conditions d'insertion à chacun. La police régionale a réellement à cœur de relever les défis qui se présentent à elle. Un renfort de 10 unités sera d'ailleurs à l'œuvre dès janvier prochain, à la fin de leur formation. De plus, la question des effectifs de Police Riviera est toujours à l'ordre du jour. Nos collègues des communes partenaires sont ouverts à la question de leur augmentation.

Il s'agit là d'agir avec efficacité et professionnalisme, non de s'adonner à des gesticulations qui ne débouchent sur rien.

Pierre-Alain Dupont, Municipal

Votations fédérales

» Enfin un congé maternité payé de 14 semaines

La situation actuelle des jeunes mères est parfaitement injuste. La loi leur interdit de travailler durant les 8 semaines suivant l'accouchement, mais il n'existe pas de dispositions fédérales obligeant les cantons à avoir une législation leur garantissant le maintien d'une rémunération durant cette période !

En utilisant les allocations pour perte de gain (APG), qui servent actuellement à assurer le salaire durant le service militaire, on peut mettre en place un système de financement pour toutes les mères exerçant une activité rémunérée. Les cantons restent libres de prévoir plus que les 80% garantis par cette modification de la loi, mais il existerait au moins une solution de base pour toutes.

Toute la classe politique s'est enfin résolue à soutenir ce projet, il est temps de tenir la promesse existant depuis plus de 50 ans dans la Constitution fédérale et donnons à notre pays la future génération dont il a besoin.

C'est donc un OUI que nous vous invitons à glisser dans l'urne pour cette Révision de l'allocation pour perte de gain afin de créer une assurance maternité.

» Le droit d'être Suisses pour les étrangers de la 2e et de la 3e génération

D'un côté, nous sommes très heureux que la nouvelle Constitution vaudoise donne le droit de vote communal aux étrangers installés depuis longtemps dans notre canton. De l'autre, nous estimons que ceux qui ont décidé de faire leur vie dans notre pays doivent pouvoir devenir suisses sans trop de difficultés. Un habitant sur cinq est de nationalité étrangère, et près d'un million d'étrangers seraient en droit de demander leur passeport suisse.

Plus de la moitié des cantons ont déjà légiféré pour le droit de cité cantonal, mais il faut encore une législation fédérale pour simplifier la situation des jeunes ayant passé toute leur enfance en Suisse, y sont nés ou sont arrivés ici très jeunes. D'autres allégements consistent également à diminuer le délai de résidence en Suisse de 12 à 8 ans, et à simplifier l'autorisation préalable de la Confédération. Tout cela devrait se traduire par une diminution des coûts de la naturalisation et un raccourcissement de la procédure.

La modification proposée est en deux parties, et nous vous recommandons de voter deux fois

OUI à la naturalisation facilitée pour les étrangers de la seconde génération

OUI à l'acquisition de la nationalité suisse pour les étrangers nés en Suisse

» Pour sauver la Poste, pour maintenir le tissu social, pour garantir le service public

Depuis la séparation d'avec les Téléphones, La Poste doit se débrouiller seule pour financer un service universel qui a son prix. Garantir à chaque habitant du pays un service régulier, le transport de son courrier, la levée de ses lettres, l'envoi de ses paquets, partout en Suisse et sans surcoût pour les régions reculées, voilà ce qu'on attend d'elle.

Il ne suffit pas de dire qu'on s'arrangera pour trouver un point de chute du courrier dans tous les villages, parce que c'est la porte ouverte à la privatisation du service postal. En tant qu'entreprise publique au service du public, La Poste doit être présente partout où les habitants en ont besoin. La mettre en concurrence avec les requins du marché mondialisé, plus précisément les géants voisins de France ou d'Allemagne, c'est courir le risque de la voir se concentrer sur les niches rentables et délaisser l'arrière-pays.

Les clients de La Poste ont déjà pu constater, depuis plusieurs années, la diminution des prestations et la disparition de la vocation publique du service postal. La fermeture d'offices, si elle n'est qu'un élément de cette crise et pas forcément le plus déterminant, est un bon baromètre de la volonté de La Poste de demeurer présente dans l'ensemble du pays.

L'initiative «Services postaux pour tous» met l'accent sur le maintien des offices postaux partout où cela demeure nécessaire. Mais elle a une ambition plus vaste, celle de conserver en Suisse des services publics dignes de ce nom, quitte à les soutenir financièrement dans leurs investissements afin de leur permettre de lutter à armes égales avec leurs rivaux privés.

Là aussi, nous vous recommandons le OUI à l'initiative «Services postaux pour tous».

Actualité veveysanne

Le SIGE dans la tourmente

Serge ANSERMET
Conseiller communal

Le Service intercommunal de gestion des eaux (SIGE) est au centre d'une polémique dont on ne fait que commencer à parler. Le crédit de rénovation des abattoirs, voté pour un total d'environ 9 millions par le Conseil intercommunal en 2001 et 2002, a été dépassé de... 87 % !

Cet important Service s'occupe de la gestion des eaux propres (le réseau d'eau potable) et sales (les égouts). Il y a 3 ans, sa fusion avec le SIVD lui a attribué la gestion des abattoirs et du centre de traitement des déchets carnés de Clarens. Le SIGE est dirigé par un Comité exécutif de direction et un Conseil intercommunal, sorte de pouvoir «législatif» de 42 membres, représentant les communes membres, c'est-à-dire celles du bas et des hauts de la Riviera.

Lorsque ce faramineux dépassement de crédit a été connu du conseil intercommunal, l'année passée, celui-ci a mandaté un expert, Monsieur M. Golay, afin de faire toute la lumière sur cette affaire. Son rapport a été déposé au début de l'été. Nous avons pu le consulter. Il dénonce de nombreux dysfonctionnements dans le suivi des travaux dus à des procédures internes inexistantes ou non suivies. Quelques exemples:

- l'encadrement technique a été «dépassé par les événements»
- il manquait «un véritable patron»
- le projet n'a été que partiellement élaboré et les études préalables insuffisantes avant le dépôt des préavis devant le Conseil intercommunal
- un plan financier rigoureux faisait défaut
- le contrôle de gestion du chantier est resté lacunaire
- la décision d'aménager un tunnel entre le bâtiment principal et l'incinérateur des déchets carnés, prise en cours de chantier, «n'a pas respecté la rigueur en matière de soumission, d'offres, d'adjudication et de contrôle des coûts»
- l'absence d'une commission de chantier est déplorée.

Il faut encore savoir, pour prendre toute la mesure du gâchis, que l'équipement fourni n'est pas entièrement satisfaisant. L'incinérateur ne fonctionne toujours pas (?). Les déchets carnés empestent l'air du voisinage. Cette absence d'incinérateur oblige le SIGE à livrer en Suisse allemande les déchets. Ainsi, ce retard coûte Fr. 27'000.- par mois au SIGE. Une procédure judiciaire est prévisible contre le fournisseur français du four d'incinération.

Non sans un certain humour, l'expert Golay mentionne que «Le dépassement... n'a cessé de s'amplifier tout au long de l'accomplissement de notre mission». Par ailleurs, il subsiste encore des factures non vérifiées ou dont l'estimation est sujette à caution pour un montant de... 2,8 millions, toujours selon le rapport Golay !

On reste confondu devant une telle accumulation de dysfonctionnements. La réputation du SIGE sort ternie de cette affaire. A nos yeux, c'est aussi un coup porté contre la régionalisation. Car certains souhaitent voir d'autres tâches régionales attribuées à cet organe....

S. A.

Assemblée générale du PS Riviera

Mercredi 22 septembre 2004 — **Casino du Rivage à 20h00**

Les membres des sections socialistes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey sont conviés à l'assemblée annuelle du PS Riviera. La partie statutaire permettra de boucler les comptes de l'année écoulée et de renouveler le comité.

Le point principal de la soirée portera sur le thème générale de la Régionalisation. M. Nicolas Deiss, Préfet du district de la Sarine, présentera «L'approche fribourgeoise de la politique d'agglomération».

L'assemblée sera également invitée à se prononcer sur une résolution qui lui sera soumise à propos de la régionalisation sur la Riviera. Le texte rédigé par le Comité évoque le choix offert entre agglomération et fusion, sans exclusive, mais en mettant l'accent sur la nécesité d'une amélioration de la démocratie participative dans ce processus de coopération intercommunale.

Actualité veveysanne

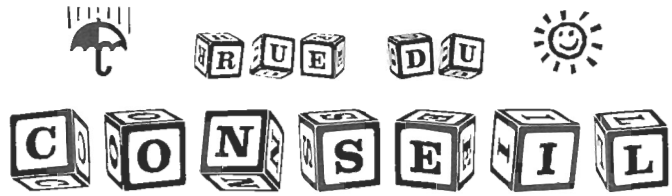

> Séance du 22 avril 2004 (retransmise par ICI-TV)

Un nouveau socialiste fait son entrée au Conseil en la personne de David Baumeler, qui remplace Yves Heller, appelé à l'étranger pour des raisons professionnelles.

Le Conseil d'Etat ayant accepté le recours des dissidents radicaux, le Conseil est obligé de se pencher à nouveau sur le projet de créer le groupe Vevey-Libre. La proposition est acceptée assez largement, mais sans que le problème des commissions soit repris. La répartition partisane s'y trouve ainsi malheureusement faussée, au détriment de la gauche.

Les propositions sécuritaires que le Syndic avait énoncées en mars ont été soumises à la Commission des finances, comme s'il s'agissait d'éviter leur étude par une commission spécifique. Le Conseil, après des attaques en règle par les représentants du PS et de SolidaritéS, décide de ne pas entrer en matière et de renvoyer tout le paquet à la Municipalité. Comme il a en même temps accepté la motion des partis de gauche, il donne ainsi un signal clair en faveur de mesures sociales plutôt que pour les milices privées voire les gardes municipaux.

Quant à l'UDC, qui exige que les jeunes soient encadrés et surveillés, elle soutient une interpellation demandant l'interdiction de jeu sur une place de sport de la ville, au bénéfice des voisins amateurs de calme. Comprenne qui pourra !

> Séance du 27 mai 2004 (non-télévisée)

Le Conseil se penche à nouveau sur la composition des commissions pour tenir compte de l'arrivée de Vevey-Libre. Même s'il faut tenir compte de la force de ce groupe, cela ne doit pas être au détriment de l'équité partisane: c'est le groupe radical qui a perdu des membres, c'est à lui de faire les frais de cette nouvelle répartition.

Le Municipal Pierre-Alain Dupont (PS) défend la position de la Municipalité en matière de contrôle du trafic. Si l'emploi de gendarmes couchés n'est plus la panacée, il maintient l'intention de mettre en œuvre d'autres mesures de limitations de la vitesse à certains emplacement (Av. Nestlé, Bd Arcangier, Copet-Moulins et autres points noirs dans la ville).

> Séance du 24 juin 2004 (retransmise par ICI-TV)

Le Municipal Laurent Ballif (PS) précise que la motion concernant Transport Handicap Riviera, que la Municipalité s'est vu transmettre par le Conseil, ne pourra pas être traitée au seul niveau veveysan, mais à l'échelon régional. C'est le même thème que le socialiste Ivan-Pierre Moser développe sous forme d'une interpellation, demandant à l'Exécutif d'étudier la possibilité de faire de la prison, appelée à être désaffectée, une Maison des associations, avec accent mis sur les organisations intercommunales.

En tant que représentant municipal au Comité de SwissMedia, L. Ballif a également apporté des précisions au rapport de gestion (Présidente Chantal Fabrycy, PS) quant à la manière dont la ville gère ses relations avec l'Association en question ainsi que les développement à espérer pour ce bâtiment.

Le rapport de gestion a encore été l'occasion d'une passe d'armes entre le Syndic M. Rigot et SolidaritéS, à propos d'une triste affaire de maladresse dans la gestion du personnel, qui risque de coûter plusieurs centaines de milliers de francs à la commune. Quand on sait que c'est M. Rigot qui est l'avocat conseil de la ville dans cette affaire, on peut comprendre l'incompréhension des élus de gauche !

En matière culturelle, le Conseil admet finalement la proposition de la Municipalité d'apporter un soutien de Fr. 30'000.- à la compagnie Nomades, ce qui lui permettra d'aménager ses locaux de répétition et d'enseignement. Comme la commission proposait de supprimer ce montant, les amis de la culture, de gauche et du centre, ont dû peser de tout leur poids pour inverser cette position.

Notre camarade socialiste Serge Ansermet a déposé une interpellation intitulée «Halte à la pollution de l'air», qui demande des mesures contre les gros 4X4 (dont le Syndic possède un exemplaire plutôt gourmand) et une incitation aux entreprises en faveur des transports non polluants.

BNV

Publicité

FLASH AND GO !

Atelier de flashage
Publicité - Graphisme
Images numériques
Impression numérique

Rue J.-J. Rousseau 4 • 1800 Vevey
Tél. 021/921 61 88 • Fax 021/921 62 05
flashandgo@bluewin.ch

Actualité veveysanne

Pierre Chiffelle quitte le Conseil d'Etat

C'était il y a à peine un peu plus de deux ans, aux Bioux, à la Vallée de Joux: le Congrès du PS Vaud avait désigné d'enthousiasme ses candidats au Conseil d'Etat.

La section de Vevey était très fière de pouvoir compter son «enfant terrible» au nombre de ces politiciens d'avenir dont la vocation était de rendre au canton à la fois son caractère social et son esprit créatif. Pierre Chiffelle, celui que d'aucuns de ses adversaires traitaient de trublion, était le candidat idéal pour une telle campagne, qui allait se révéler très favorable au parti socialiste.

Elu sans coup férir, Pierre a bénéficié de la sympathie indiscutable qu'attirait son équipe avec Anne-Catherine Lyon et Philippe Bieler.

Appelant de ses vœux une collaboration aussi étroite que possible avec le parti en général et avec le groupe socialiste du Grand Conseil en particulier, Pierre s'est lancé avec passion dans ce nouvel apprentissage. Pourtant déjà habitué au travail d'exécutif après son passage à la Municipalité de Vevey et rompu aux arcanes du jeu politique à tous les niveaux de l'Etat, il

a dû assimiler un métier comprenant plus que son lot de réveils au petit matin, de séances nocturnes, de stress et de mécontentement.

Cette nouvelle tâche, Pierre Chiffelle s'y est lancé... à cœur perdu ! Sans jeu de mots, il faut bien reconnaître que son engagement n'a pas suffisamment tenu compte des avertissements que sa santé lui avait déjà donnés il y a quelques années. Une première alerte cardiaque aurait dû l'inciter à respecter un peu mieux certaines exigences posées par les docteurs.

Rattrapé par ses problèmes cardio-vasculaires, Pierre a jugé préférable de mettre dans la balance son avenir de père de famille et de simple citoyen. C'est ce qui l'a amené à annoncer, début août, sa démission avec effet immédiat de son poste de Conseiller d'Etat.

Le parti socialiste veveysan tient à exprimer ses plus chaleureux remerciements à Pierre pour son dévouement à la chose publique. Il espère en particulier que les soins envisagés lui permettront de reprendre pleinement son activité professionnelle et sa vie familiale.

Nous savons également que Pierre ne manquera pas de continuer à suivre de près la vie politique, à Vevey et au niveau cantonal voire national.

Tous nos vœux de rétablissement, Pierre, et pense dorénavant à vivre ta vie de famille, à ta vie tout court !

Parti socialiste veveysan

Que les impôts rentrent !

Dernièrement, j'ai appris que tous les contribuables allemands étaient taxés à la source. La question vient donc naturellement à l'esprit: Pourquoi pas nous ? Et pourquoi pas les entreprises et les professions libérales ? Ces questions choqueront sans doute, et peuvent paraître irréalistes: voire ! En tout cas, elles ont le mérite de poser le débat, de cerner le problème et de clarifier son énoncé.

La plus grande injustice de l'Etat est l'inégalité des contribuables face à l'impôt. La droite financière et économique peut – et préfère ! – rétribuer grassement des conseillers fiscaux, qui décèlent avec habileté et ardeur les lacunes d'un système d'imposition obsolète.

Entreprises et professions libérales peuvent ainsi échapper à la responsabilité sociale majeure qui leur incombe: payer ce qu'elles doivent.

La gauche ne demande pas à l'Etat de raser gratis, mais de cesser de tondre le seul contribuable salarié. Et de faire rentrer l'impôt efficacement, pour lui permettre d'accomplir ses tâches.

Robert A. Rithener,
La Tour-de-Peilz
Membre de la commission fiscalité du PSV

Elections complémentaires
au Conseil d'Etat du 24 octobre 2004

Pierre-Yves Maillard, un candidat rassembleur pour le Conseil d'Etat

Le Parti Socialiste Vaudois est très fier de pouvoir présenter aux électeurs de ce canton une personnalité attachante pour le Conseil d'Etat, en remplacement de Pierre Chiffelle, démissionnaire.

Pierre-Yves Maillard a su se faire connaître depuis une dizaine d'années d'abord sur la scène lausannoise (Association des étudiants, Jeunesse socialiste), où il a présidé la section locale du Parti socialiste de 1991 à 1998.

Son élection au Grand Conseil en 1998 le confronte à de nouveaux défis, et c'est à partir de cette date qu'il se profile comme l'une des figures marquantes de la politique vaudoise.

Acteur essentiel de toutes les élections de ces dernières années, il a été élu triomphalement par le peuple vaudois au Conseil national en 2002

En présentant ce candidat, le Parti Socialiste est persuadé de proposer aux Vaudoises et aux Vaudois une personnalité de premier plan.

Son engagement pour le service public s'est exprimé par la campagne qu'il a menée et gagnée pour épargner à la Suisse une privatisation rampante de l'électricité.

Sa simplicité et sa manière concrète d'aborder les problèmes les plus compliqués lui valent l'estime de tous ceux qui craignent que la politique devienne le domaine réservé des technocrates et des dirigeants.

Son respect des gens, adversaires politiques compris, et son activité syndicale au service des professions en danger et des industries délaissées font de lui un partenaire apprécié pour sa volonté de trouver des solutions plutôt que de laisser pourrir les situations.

Comme l'ont constaté tous ceux qui l'ont approché ou qui ont pu apprécier ses talents oratoires, Pierre-Yves Maillard est un candidat rassembleur, au charisme indiscutable, qui peut jouer un rôle essentiel au sein du collège gouvernemental vaudois.

Votez Pierre-Yves Maillard au Conseil d'Etat le 24 octobre prochain

pour le maintien d'une présence socialiste combative et constructive, indispensable à la cohésion cantonale et au redressement de la situation économique du canton.

N'HÉSITEZ PLUS !
Nous avons besoin de vous ! Venez nous rejoindre.

Nom/prénom : _____

Adresse complète : _____

_____

Parti Socialiste Veveysan, Case postale 855, 1800 Vevey 1
Un entretien ? téléphonez au 021 921 54 31

IMPRIMERIE
ROS
Rapide Offset Service SA
Chemin de la Forêt 14
1024 ECUBLENS
Tél. 021 636 36 10 • Fax 021 636 36 11
votre imprimeur